



2014

Rapport d'activités

Table des matières

Liste des acronymes

1. Introduction

1.1. L'ONG

1.2. Sa vision

1.3. Ses missions

1.4. Ses instances de décision et le fonctionnement de son équipe

2. Développement stratégique de l'IAP

2.1. De nouveaux partenariats

2.2. Le conseil d'administration s'agrandit

2.3. Deux nouveaux collaborateurs

2.4. L'IAP se montre

2.5. L'IAP s'entoure d'experts

3. Projets au Nord

3.1. Les formations

3.1.1. Gestion des collectivités locales

3.1.2. Gestion du cycle de projets

3.1.3. Gestion des ressources humaines

3.1.4. Gestion de l'environnement pour un développement durable : outils de sensibilisation

3.1.5. Gestion des déchets pour un développement durable

3.1.6. Formation de formateurs et ingénierie de formation

3.2. Témoignage spontané d'un participant

3.3. Voyages d'études

3.4. Formations complémentaires

4. Activités au Sud : le projet Burundi

4.1. Concrètement, en quoi cela consiste-t-il ?

4.2. Quelles seront les activités menées pour atteindre les objectifs du projet ?

5. Communication

5.1. Logo et sur le site Internet

5.2. Lancement newsletter

6. Agrément ONG

7. Prévisions 2015

7.1. En termes de gestion de l'IAP

7.2. En termes d'activités

8. Conclusion

Liste des acronymes

AADC : Association pour l'Action de Développement communautaire

AIEIA : Association Internationale des Ecoles et Instituts d'Administration

APEFE : Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger

ASF : Avocats sans frontières

CACEAC : Centre d'Assistance Culturelle aux Etudiants Africains

CFPJ : Centre de Formation Professionnelle de la Justice

CTB : Coopération Technique Belge

DGD : Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire

GAR : Gestion Axée sur les Résultats

GCP : Gestion du Cycle de Projets

IAP : Institut des Affaires Publiques

ICDI : Intercommunale pour la Collecte et la Destruction des Immondices

IFA : Institut de Formation de l'Administration

IFJ : Institut de Formation Judiciaire

IGRETEC : Intercommunale pour la Gestion et de la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques

IISA : Institut International des Sciences Administratives

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RSA : Republic of South Africa

SPW : Service Public Wallon

UO : Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles

UVCW : Union des Villes et des Communes de Wallonie

1. Introduction

1.1. L'ONG

L'IAP – Institut des Affaires Publiques – est une ONG de développement active dans le secteur de la formation et du coaching, notamment à destination du secteur public mais avec la volonté d'étendre à court terme ses activités aux organisations de la société civile. Sa spécificité est la capacité à s'adapter à la demande de son public-cible et de proposer des formations sur-mesure.

1.2. Sa vision

L'IAP souhaite un monde où chaque Etat et ses entités répondent aux besoins de la population :

- en adoptant un style de gouvernance propice à un développement équitable et durable ;
- en s'appuyant sur la société civile qui œuvre à l'émancipation du citoyen.

1.3. Ses missions

L'IAP souhaite se positionner comme organisme de référence dans le domaine de la formation, du coaching et de l'appui-conseil pour les acteurs des pays du Sud. L'objectif est d'offrir un service professionnel de qualité qui œuvre au renforcement des capacités dans les domaines suivants :

- la décentralisation et la gestion des collectivités locales ;
- la gestion de projet (GCP et GAR) ;
- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion de l'environnement pour un développement durable ;
- la formation de formateurs et l'ingénierie de formation.

L'IAP vise également à partager et faire partager les expériences, avec pour ambition de mettre en place un réseau qui facilitera l'échange de bonnes pratiques.

1.4. Ses instances de décision et le fonctionnement de son équipe

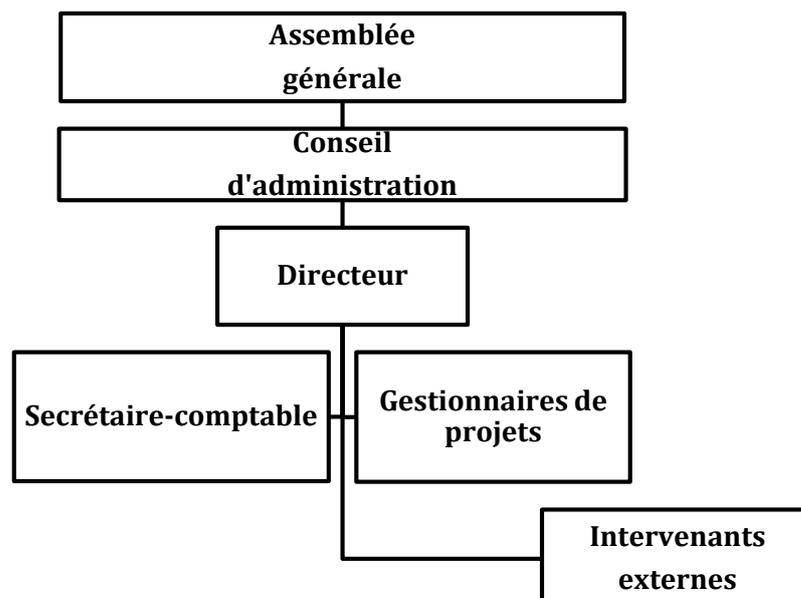
L'assemblée générale (AG) et le conseil d'administration (CA) sont les garants de la vision et de la stratégie de l'organisation. Lors de leurs réunions, les membres du CA prennent connaissance des projets en cours et de l'évaluation de la qualité des prestations ; par ailleurs, ils proposent ou avalisent de nouveaux projets en cohérence avec l'objet social de l'IAP et supervisent la mise en œuvre opérationnelle de leurs décisions. Quant à l'AG, elle approuve notamment les rapports et prévisions d'activités ainsi que les comptes annuels.

Le directeur veille à la mise en œuvre des orientations prises par le conseil d'administration et contrôle de manière transversale la gestion de l'organisation. Il assure également la représentation de l'organisation à l'extérieur.

Les gestionnaires de projets sont responsables de l'identification, la formulation, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des projets (missions d'appui, de suivi et évaluation,...), la gestion pédagogique (définition du programme, préparation des cours, animation de modules,...), la gestion administrative et la gestion des partenaires (en Belgique et à l'étranger). Les gestionnaires de projets ont également un rôle de développement de l'institution à travers la création de nouvelles activités ou l'amélioration de celles existantes. Sur le terrain, la gestion est participative et chacun s'implique pour assurer des prestations de qualité.

Le secrétaire-comptable assure la gestion du personnel (paiement des salaires, relations avec le secrétariat social, gestion des congés,...), la gestion financière (comptabilité, gestion des subsides,...) et la logistique liée aux formations.

Les intervenants externes complètent de manière ponctuelle ou perlée l'expertise des gestionnaires de projets, que ce soit pour la dispense de formations au Nord ou pour des missions d'appui institutionnel au Sud.



2. Développement stratégique de l'IAP

2.1. De nouveaux partenariats

L'IAP a signé à ce jour des conventions de collaboration avec huit partenaires : AADC, l'APEFE, ASF, le CACEAC, le CFPJ, la CTB, Le Monde selon les Femmes et l'UO. Ces conventions stipulent les engagements pris par chacune des parties afin de renforcer les collaborations et de proposer des compétences renforcées.

2.2. Le conseil d'administration s'agrandit

Dans le cadre de son développement et par souci d'intégrer le genre dans ses instances de décision, l'IAP a accueilli deux nouvelles ACNG :

- **L'UVCW**, représentée par sa responsable du *service Europe/International*. L'objectif de ce service est de soutenir les villes et les communes de Wallonie qui souhaitent s'inscrire dans une dynamique internationale en leur proposant de l'information, des outils, des conseils et une assistance dans la présentation et le financement de leurs projets.
- **AADC**, représentée par sa responsable. L'ONG axe ses interventions dans la promotion de la santé, les conditions d'hygiène, l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

2.3. Deux nouveaux collaborateurs

Pour renforcer son travail, l'IAP a décidé d'engager deux nouveaux collaborateurs pour son équipe opérationnelle. C'est parmi une liste de 61 candidatures que l'IAP a choisi **Thomas ISTASSE** et **Marie GARBAR** pour agrandir l'équipe, déjà composée de **Pascal FOUCART**, **François SIMONIS** et **Daniel MATHIEU** : Thomas a été engagé à temps plein et Marie à mi-temps. Les deux nouveaux visages de l'IAP ont commencé leur contrat début juillet.

2.4. L'IAP se montre

Pour assurer sa visibilité et se positionner comme acteur de la Coopération, l'IAP a participé à une série d'événements au cours de l'année 2014 :

- Réception annuelle organisée par la CTB le 30 janvier
- Mission prospective en Algérie du 10 au 13 février, principalement au Ministère des ressources en Eau
- Participation à l'Africa Belgium business week à Gosselies en date du 3 avril
- Participation au congrès international de l'IISA au Maroc du 13 au 17 juin

- Participation à la conférence annuelle de l'AIEIA à Port Elizabeth du 30 juin au 4 juillet
- Back to work week d'Acodex en août 2014.



Pascal FOUKART lors de la conférence annuelle de l'AIEIA, Port Elizabeth, RSA.

2.5. L'IAP s'entoure d'experts

L'IAP a décidé de constituer une base de données de formateurs externes/experts. L'objectif est d'optimiser la programmation de nos formations au Nord et la réponse aux appels d'offres en s'appuyant sur une base de données, cette dernière reprenant les curriculum vitae de personnes habilitées à intervenir dans nos domaines de formations. La base de données précise les domaines de compétences de ces formateurs et leurs dispositions à intervenir au Sud. A ce jour, cette base de données comprend 25 experts.

3. Projets au Nord

Au Nord, l'IAP propose deux axes d'orientation : d'une part, il s'est professionnalisé dans la formation à destination principalement du secteur public. Ces formations sont délivrées en Belgique, pour une durée d'une à huit semaines, et comprennent des modules théoriques et des visites pédagogiques. La plupart de nos formations proposent une version courte et une version longue.

D'autre part, l'IAP propose l'organisation de voyages d'études en Belgique. Le principe du voyage d'études tel que l'IAP le conçoit consiste à axer principalement le séjour sur des visites pédagogiques, en éludant l'aspect plus théorique propre aux formations.

L'IAP en profite pour remercier une fois encore les personnes qui ont accueilli les groupes dans le cadre des visites pédagogiques de ses programmes de formation. Ces visites sont importantes car elles

apportent du concret en parallèle aux modules théoriques du programme. En outre, elles contribuent grandement à l'échange de bonnes pratiques, qui représente un objectif important de l'IAP.

3.1. Les formations

3.1.1. Gestion des collectivités locales

La décentralisation est un enjeu incontournable dans le processus de démocratisation et de lutte contre la pauvreté. Elle permet la participation des populations à la gestion des affaires locales et donc d'initier un développement durable sur le plan économique et social.

La formation en gestion des collectivités locales vise à augmenter les compétences des participants en matière de gestion administrative, financière et du personnel :

- éclairer les élus sur leurs droits et leurs devoirs par une bonne maîtrise des textes juridiques,
- favoriser une collaboration entre les collectivités locales et avec les autres niveaux supérieurs,
- mettre en place des techniques fiscales et comptables fiables permettant d'augmenter la capacité financière des entités en vue d'améliorer les services à la population,
- utiliser adéquatement les outils de gestion du personnel et de communication permettant de renforcer l'efficacité et la motivation du personnel.

Le volet complémentaire dispensé dans la version longue est centré sur la gestion de projets et la formation.

Une session de formation en gestion des collectivités locales s'est tenue du 13 octobre au 5 décembre. Trois personnes ont participé à la formation : 2 Burundais et 1 Nigérien. Les visites pédagogiques pour le groupe en gestion des collectivités locales ont eu lieu à la Commune de Court-Saint-Etienne, à la CTB, au département des ressources humaines et au département Finances du SPW, au service de médiation de la Région wallonne, à l'Union des Villes et des Communes de Wallonie, à l'Igretec, au Parlement européen, au Parlamentarium et au service du receveur communal de Charleroi.

3.1.2. Gestion du cycle de projets

L'objectif de la formation est de permettre aux participants d'acquérir les éléments fondamentaux de la gestion de projets de développement. L'ambition est de fournir d'une part la théorie de la méthodologie de gestion du cycle de projets et, d'autre part, des techniques et des outils de suivi et d'évaluation de projets. La formation permet d'acquérir les compétences suivantes :

- mettre en œuvre les différentes étapes de la formulation d'un projet de développement, depuis l'identification jusqu'à l'élaboration du cadre logique et du budget,
- assurer le suivi opérationnel et financier d'un projet,

- appliquer des outils pour la gestion efficace des équipes.

Le programme en gestion du cycle de projets a été restructuré afin de gagner encore en cohérence. Sa nouvelle mouture a été proposée lors de la session qui a eu lieu du 13 octobre au 5 décembre, et a remporté du succès au vu des évaluations positives que l'IAP a reçues à mi-parcours et en fin de session. 11 personnes de nationalité algérienne (dont 4 femmes) ont participé à la formation en version longue ; 1 Burkinabé a participé à la formation en version courte. Les visites pédagogiques ont eu lieu à l'ONG Oxfam, à la CTB, à la station d'épuration Idea, à l'ONG SOS Villages d'enfants, au Centre Polygone de l'eau, à l'ONG Protos, au Parlement européen et au Parliamentarium.



Le groupe en gestion du cycle de projets lors de sa visite à la CTB



Le groupe en gestion du cycle de projet en session de formation

3.1.3. Gestion des ressources humaines

Au-delà des aspects techniques, le développement socio-économique d'un pays repose entre autres sur la qualité de gestion du potentiel humain de ses organisations. Dès lors, il est indispensable que ces organisations puissent disposer de collaborateurs ayant une solide formation de gestionnaires du personnel. La formation vise à rendre les fonctionnaires et cadres d'entreprises aptes à :

- utiliser efficacement les outils de gestion du potentiel humain (pour recruter, manager, former et évaluer le personnel),
- mettre en place les outils de communication institutionnelle et interpersonnelle permettant d'installer et d'entretenir un esprit d'entreprise favorisant la participation efficace de tous les collaborateurs.

Le volet complémentaire dispensé dans la version longue est centré sur l'ingénierie de la formation et la gestion de projets. Il permettra aux participants de concevoir un plan de formation et de gérer l'implantation de nouveaux processus à travers la gestion de projet.

Une session de formation en gestion des ressources humaines s'est tenue du 13 octobre au 5 décembre. 13 personnes ont participé à la formation, dont 10 Algériens (4 femmes) et 3 Maliens (1 femme). Les visites pédagogiques de la formation en gestion des ressources humaines ont eu lieu à l'IFA, au SPW, à la Fédération Wallonie-Bruxelles, au service de médiation de la Région wallonne, au Centre Polygone de l'eau, au Parlement européen, au Parlamentarium, à la Commune de Charleroi et à l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes.



Le groupe en gestion du cycle de projets et en gestion des ressources humaines lors de sa visite au Centre polygone de l'Eau

3.1.4. Gestion de l'environnement pour un développement durable : outils de sensibilisation

Au même titre que les questions d'éducation, de santé et de développement économique, la dimension environnementale doit faire partie intégrante des politiques de développement, car la détérioration de l'environnement a des conséquences directes et néfastes sur la stabilité des populations.

La sensibilisation et la formation du public à une gestion respectueuse de l'environnement revêt une importance capitale car une prise de conscience et des modifications de comportement à tous niveaux est indispensable pour la construction d'un développement durable.

Par l'apport des bases théoriques en gestion de l'environnement et des outils méthodologiques concrets, la formation permettra aux participants de jouer un rôle opérationnel dans la transmission de bonnes pratiques. Concrètement, ils sont capables à l'issue de la formation :

- d'identifier les différents aspects d'une problématique environnementale, et de collecter et traiter les informations pertinentes
- de concevoir et assurer la mise en place et le suivi d'un dispositif de sensibilisation et/ou de formation à l'environnement adapté au contexte et au type de public
- de préparer, animer et évaluer des séances de sensibilisation pour des publics variés qui prennent en compte la spécificité et la motivation des participants

3.1.5. Gestion des déchets pour un développement durable

Par son impact sur la qualité de l'environnement et la santé humaine, la gestion des déchets revêt une importance capitale et constitue un défi important auquel doivent faire face les pays émergents et les pays en développement, et ce défi se situe aussi au niveau local.

La formation vise à doter les stagiaires des bases théoriques et techniques suffisantes afin qu'ils soient capables de mettre en œuvre des outils de prévention et de gestion des déchets pour améliorer la qualité de l'environnement. Concrètement, ils seront capables à l'issue de la formation :

- d'identifier les types de déchets et leurs caractéristiques, d'évaluer leur impact sur l'environnement et la santé humaine,
- de proposer ou de mettre en œuvre des actions concrètes et réalistes de réduction et de tri des déchets,
- de distinguer les différentes filières de valorisation et de traitement des déchets et de proposer et initier des solutions adaptées aux moyens techniques, financiers et humains.

3.1.6. Formation de formateurs et ingénierie de formation

La formation permet d'élargir les connaissances des participants en ingénierie de formation et de leur apprendre à concevoir une action/un plan de formation depuis l'analyse des besoins jusqu'à l'évaluation. Cette formation vise à sensibiliser les participants à la mise en œuvre de projets de formation contribuant aux objectifs de réduction de la pauvreté dans leur pays d'origine. A l'issue de la formation, les participants ont acquis les compétences suivantes :

- Découvrir les différentes étapes de la mise en œuvre d'un plan de formation ainsi que les tâches et outils associés à sa réalisation et à son suivi,
- Concevoir, à l'aide d'outils adéquats, un plan de formation qui intègre les éléments propres au contexte des participants (= rôle de concepteur),
- Préparer et animer, grâce à des outils pédagogiques et méthodologiques de base, des séquences de formation qui prennent en compte les besoins et la motivation des participants (= rôle de formateur/d'animateur).

Une session de formation a eu lieu du 19 mai au 26 juin avec 16 participants de nationalité algérienne, sur le thème de la formation de formateurs et l'ingénierie de formation.

Les participants ont eu l'occasion de visiter l'IFJ à Bruxelles, le Centre de compétences Polygone de l'Eau à Verviers, le Centre FormaForm à Louvain-La-Neuve, la Cellule de Pédagogie Universitaire et Qualité à Mons, l'IFA à Bruxelles et l'Institut Provincial de Formation de l'Académie de Police à Jurbise.

3.2. Témoignage spontané d'un participant

Objet : Lettre de remerciement de stage GCP

Madame,

Il me paraît important de vous remercier de m'avoir accueilli dans votre institut. Merci également à vous et à tous les membres du personnel qui ont mis tout en œuvre pour que notre stage se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Durant ces deux mois, j'ai eu l'occasion d'être associé à votre formation et d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences dans le management et gestion de projet. Celles-ci me seront fort précieuses pour la réalisation de mes projets à venir. Ainsi, le temps, l'attention, l'intérêt que vous avez bien voulu me témoigner n'ont pas été perdus. Ils m'ont donné envie de persévérer dans ce métier pour

lequel vous m'avez donné le plus grand respect. Je possède désormais une expérience du terrain qui me donne des pistes pour m'améliorer.

Avec toute ma reconnaissance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mokhtar SAIBI

3.3. Voyages d'études

Deux voyages d'études ont été organisés sur le thème de la gestion de déchets ménagers et assimilés.

Une délégation de 6 fonctionnaires algériens est venue en Belgique du 17 au 26 novembre. Les thèmes qui ont été abordés avec nos participants algériens ainsi que les lieux de visites sont les suivants :

- Le parc à conteneurs, sur le site de Peruwelz
- Les traitements chimiques, sur le site de Bruxelles-Propreté
- L'enfouissement, sur le site de Beaumont
- La bio-méthanisation, sur le site de Cinergie
- La mise en décharge spécifique, sur le site de Thumaide
- La collecte des déchets ménagers et assimilés et le recyclage des déchets, sur le site de l'ICDI
- Le compostage, sur le site de SEDE Environnement
- Le traitement des déchets dangereux, sur le site de Revatech
- Le traitement des déchets et l'incinération, sur le site de Bruxelles-Energie
- L'enfouissement technique (plastiques, gravats, etc.), sur le site d'Anton

Un second voyage d'études a été organisé pour une délégation de 8 fonctionnaires marocains, venue en Belgique du 14 au 20 décembre. Les thèmes qui ont été abordés sont les suivants :

- La réhabilitation et la valorisation, sur le site d'Anton
- Le traitement des déchets dangereux, sur le site de Revatech
- Le compostage, sur le site de SEDE Environnement
- La bio-méthanisation, sur le site de Cinergie
- La sensibilisation, prévention et répression, sur le site de Bruxelles-Propreté
- L'incinération, sur le site de Bruxelles-Propreté
- L'enfouissement, sur le site de Beaumont
- Le tri des déchets spécifiques, le parc à conteneurs, sur le site de Bruxelles-Propreté

3.4. Formations complémentaires

L'IAP coordonne, pour le compte de l'UO et conformément à leur convention de collaboration, une formation en Hautes Etudes en Gestion de l'Environnement et une formation des Conseillers en Energie.

4. Activités au Sud : le projet Burundi

L'IAP a introduit un dossier auprès de la DGD pour démarrer un projet au Burundi, dont l'objectif est de renforcer les compétences des acteurs de la justice. Les activités du projet devront se terminer le 31 décembre 2016.

La DGD a accepté le projet à condition d'organiser au préalable une mission exploratoire d'actualisation des données qui étaient en notre possession et de concertation avec les principales parties prenantes. Cette mission a eu lieu fin septembre et a permis de rencontrer à nouveau les partenaires associés au projet.

4.1. Concrètement, en quoi cela consiste-t-il ?

L'IAP propose de travailler en collaboration avec un partenaire local, le CFPJ (Centre de Formation Professionnelle de la Justice). L'objectif est de renforcer les capacités du CFPJ via des formations à destination de son personnel : une équipe de 10 personnes chargées de concevoir les programmes et d'organiser la formation des acteurs de la justice.

Outre les 10 cadres du CFPJ, l'IAP a pour mission de former en parallèle 200 cadres du Ministère de la Justice (magistrats, fonctionnaires, ...).

L'IAP s'est également inscrit dans une démarche de complémentarité par rapport aux autres acteurs du secteur de la justice, comme le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), ASF (Avocats sans frontières) et la CTB (Coopération technique belge).

4.2. Quelles seront les activités menées pour atteindre les objectifs du projet ?

L'IAP axera principalement son travail sur de l'appui-conseil dans les domaines suivants :

- L'ingénierie de formation : appuyer le CFPJ dans la conception de programmes de formations répondant au mieux aux besoins des acteurs de la justice. Au programme, entre autres un projet pilote d'e-learning.
- L'application d'un système d'inspection : guider les référents pédagogiques dans la vérification de la bonne mise en pratique des programmes établis.

- La gestion des ressources humaines et le management (gestion d'équipe, communication, planification, gestion du temps, ...).
- La gestion financière et administrative des services avec application du manuel de procédures établi avec l'appui du PNUD.

5. Communication

5.1. Logo et sur le site Internet

L'équipe s'est mise d'accord sur les points faibles du logo actuel de l'IAP. Elle a donc engagé un travail de réflexion sur les changements à apporter. Des demandes de devis ont été lancées pour faire intervenir un(e) graphiste sur la refonte du logo.

La même réflexion s'est tournée également sur le site Internet actuel de l'IAP : il manque de dynamisme et n'est pas conçu de manière optimale. L'IAP a donc lancé une demande de prix afin de déléguer la refonte du site Internet à un(e) professionnel(le).

5.2. Lancement newsletter

L'IAP a décidé d'entreprendre de nouvelles actions pour développer sa visibilité, tant en Belgique que dans les pays du Sud. Le lancement d'une newsletter est un des choix opérés par l'équipe : prévue pour une diffusion de 5 à 6 éditions par an, la newsletter se veut un outil convivial, reprenant le quotidien ou presque de l'IAP, ses projets, ses actions. Elle permet une transparence et un contact régulier avec son public.

6. Agrément ONG

Dans le cadre du nouvel Arrêté royal sur les ONG et du renouvellement de leur agrément, les ONG ont reçu des consignes qui décrivent un certain nombre de critères. Cette procédure est appelée « screening des ONG ».

La première phase de la procédure a pris fin au 31 décembre, date à laquelle les ONG devaient remettre un dossier reprenant un certain nombre de documents. Ce dossier validé a permis l'accès à la seconde phase. Dans le cas contraire, les ONG perdaient leur agrément en tant qu'ONG.

Lors de la seconde phase, un bureau externe examinera, selon leurs termes, la qualité de notre « SPMO » (« Système Performant de Maîtrise de notre Organisation ») au cours du second semestre. L'analyse se fera sur base de critères regroupés en 10 domaines : *gestion financière, gestion stratégique, gestion des processus, gestion par résultats, gestion du partenariat, thèmes transversaux (genre et environnement)*,

gestion des risques, gestion du personnel, transparence, gestion de la complexité. Cette analyse devrait avoir lieu courant du dernier trimestre 2015.

7. Prévisions 2015

7.1. En termes de gestion de l'IAP

L'IAP se prépare à la seconde phase du screening, ce qui permettra de témoigner d'une gestion efficace de l'ONG. Cette phase nécessite une production ou une réévaluation de documents destinés pour certains à l'usage interne, pour d'autres à la communication externe. Ces derniers pourront être mis au service de la démarche de prospection de l'IAP et renforcer sa visibilité. Ils pourront également être intégrés au nouveau site Internet de l'IAP et soutenir la transparence, notion fidèle à toute ONG.

7.2. En termes d'activités

- Lors de l'évaluation de fin de session, il a été convenu avec les participants que l'IAP organiserait, courant 2015, une mission de suivi en Algérie.
- Dans le cadre de son développement stratégique, l'IAP a opté pour un focus sur trois pays en priorité : le Burundi, le Maroc, l'Algérie. Ce choix n'exclut pas de proposer des projets ou de répondre à des appels d'offres dans d'autres pays, mais cela indique à l'équipe une ligne directrice quant aux actions de prospection à mener durant l'année 2015.
- L'IAP est également désireuse de travailler sur de nouvelles formations ou de proposer un réajustement de ses interventions au Sud pour, conformément à ses objectifs, répondre au mieux aux besoins identifiés sur le terrain et appuyer les deux pôles de sa vision :
 - un style de gouvernance propice à un développement équitable et durable ;
 - une société civile qui œuvre à l'émancipation du citoyen.
- Notre partenaire AADC nous a proposé de participer activement aux commissions qu'ils mettent en place. Ces commissions devraient voir plus concrètement le jour dès 2015. Nous avons accepté la collaboration pour les commissions sur les thèmes suivants :
 - Communication : sensibilisation en province du Hainaut
 - Sud-Kivu et Région des Grands Lacs : santé grâce à l'eau potable et l'hygiène
- Dans la continuité du travail sur l'image de l'IAP, nous poursuivrons la réflexion sur la refonte du logo, qui se concrétisera par la conception d'un nouveau logo porteur des missions et des ambitions de l'IAP. 2015 sera également l'année de la conception et de la mise en route du nouveau site internet de l'IAP.

- A l'instar des autres années, 3 sessions de formation sont programmées pour 2015 : un premier démarrage en février, un second en avril et un troisième en octobre. A ce jour, nous avons envoyé 45 attestations de préinscription aux personnes intéressées par une formation à l'IAP. Ces dernières poursuivent leur recherche de bourse. Les thèmes proposés au cours de ces sessions sont :
 - La gestion efficace des collectivités locales
 - Le management et la gestion de projets de développement selon la méthodologie GCP
 - La gestion de l'environnement pour un développement durable
 - La formation de formateurs et l'ingénierie de formation
 - La formation de formateurs : conception d'une séquence de formation
 - La gestion des ressources humaines

8. Conclusion

En bref, les années 2014 et 2015 devraient donc aboutir à une redéfinition des contours de l'IAP afin de repositionner l'ONG là où le Monde a besoin de lui. L'IAP bénéficie d'une expérience solide face aux différentes cultures africaines. Sa spécificité est d'être précisément capable de renforcer des compétences générales de son public-cible (les bases des ressources humaines, de la communication, de la gestion financière, etc.) mais également des compétences plus spécifiques (formation approfondie en gestion des collectivités locales, gestion de projet, en gestion de déchets, en formation de formateurs, en ingénierie de formations, etc.).

Enfin, sa force est la souplesse qu'il peut proposer dans ses interventions : qu'il s'agisse de formation, d'appui-conseil, de consultance, l'IAP sait s'ajuster pour faire du sur-mesure, pour intervenir au Nord comme au Sud, pour un public du Nord comme pour un public du Sud.



Les participants de la session d'octobre lors de la clôture de la session